



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU CORPS DIPLOMATIQUE**

Jeudi 7 janvier 1965

Excellences et chers Messieurs,

C'est une joie pour nous, au moment du renouvellement de l'année, d'accueillir les vœux collectifs du Corps diplomatique, exprimés par votre cher Doyen, Son Excellence le Baron Poswick, dans des termes particulièrement touchants.

Provenant de personnalités qualifiées comme vous l'êtes, ce geste de l'échange de souhaits de Nouvel An, qui pourrait n'être qu'une formalité de pure courtoisie, acquiert à Nos yeux une valeur et une autorité singulières.

Vos fonctions de diplomates sont en effet, par elles-mêmes, hautement représentatives. S'exerçant par surcroît auprès du Saint-Siège, elles manifestent l'estime que vous professez pour les valeurs spirituelles et morales. Nous ne pouvons manquer, vous le devinez, d'y être très sensible.

C'est donc avec joie que Nous vous accueillons aujourd'hui et vous remercions d'être venus, en une si éloquente unanimité, Nous offrir vos vœux et ceux de vos Pays. Inutile de vous dire de quel cœur Nous en formons à Notre tour pour vos personnes et pour les nations dont vous êtes les interprètes autorisés.

Mais Nous voudrions aussi, puisqu'une occasion propice Nous en est offerte, vous dire combien Nous sommes heureux de constater l'écho que rencontrent, dans le Corps Diplomatique, certains points de vue qu'il Nous arrive d'exprimer en cours d'année. L'empressement déférent avec lequel vous voulez bien accueillir Nos déclarations, l'attention, pleine de sympathie, avec laquelle vous suivez les activités de l'Eglise et les Nôtres - qu'il s'agisse des travaux du Concile Œcuménique,

des voyages que la Providence Nous a inspiré d'entreprendre, ou de telle initiative charitable - tout cela Nous touche vivement et Nous est un stimulant dans Notre difficile ministère. Permettez-Nous de vous en dire publiquement Notre reconnaissance. Au delà de vos personnes, Nous aimons à voir les Gouvernements qui vous accréditent. Et ici encore, Nous tenons à relever, pour les en féliciter par votre entremise, tout ce qu'ils entreprennent pour les grandes causes de la paix, de la collaboration entre les nations, de l'aide aux peuples en voie de développement. Tant d'efforts pour des causes qui intéressent de si près le sort de l'humanité et concernent des aspects si prometteurs de la vie internationale méritent d'être hautement appréciés et encouragés. Nous le faisons volontiers devant vous, car ces appréciations louangeuses tournent à votre honneur autant qu'à Notre propre réconfort.

A cette vie internationale, qui connaît de nos jours un rythme sans cesse plus intense, le Saint-Siège, vous le savez, entend apporter sa contribution. Celle-ci ne se situe pas tout à fait - vous le savez également - sur le même plan que celle des nations. Mais sur deux points, entre autres, la voix de l'Eglise vient corroborer des principes qui sont ceux de tous les hommes d'Etat conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la grande famille humaine.

C'est d'abord l'affirmation inconditionnée, sans cesse reprise par les Souverains Pontifes, de l'absolue primauté du droit dans les rapports entre les hommes et entre les peuples. Ce n'est pas la violence, ce n'est pas l'usage de la force, ce n'est pas l'aveugle poursuite d'intérêts égoïstes qui pourront jamais conduire à un véritable désarmement des esprits, à une authentique fraternité, à une paix solide et durable. *Pacta sunt servanda*. Non seulement le vieil adage juridique est toujours actuel; mais on peut dire qu'il resplendit en quelque sorte d'un éclat nouveau à la lumière des tragiques expériences de ces dernières décades. Car plus le droit est oublié, méprisé, foulé aux pieds, plus deviennent évidentes sa grandeur, sa beauté, son absolue nécessité pour la vie en commun ordonnée de la société, et plus il apparaît aussi que c'est la raison, le sens humain, la négociation sereine et exempte de passion - et donc en fin de compte, chers Messieurs, la diplomatie - qui doivent régler les relations humaines et qui peuvent seules construire l'édifice de la paix. Un second principe directeur de Notre participation à la vie internationale est celui-ci: le Saint-Siège reconnaît, approuve et encourage les légitimes aspirations des peuples. Si le droit, en cette matière, n'est pas encore explicitement formulé en tous ses détails, il n'en repose pas moins, dans son origine, sur le droit naturel, et à ce titre, il doit être admis et reconnu par tous. Nous voulons parler de la liberté des jeunes nations à se gouverner elles-mêmes, des droits que possède l'homme en tant que tel (indépendamment de sa race, de sa couleur, de sa religion, de sa nationalité...); Nous voulons parler encore du développement, sur un plan de solidarité accrue, des relations entre les peuples, se traduisant par l'aide aux moins fortunés, par la défense des faibles... Il y a là un immense domaine livré à l'attention et à la générosité des hommes d'Etat de notre siècle.

Le Président de l'Inde, penseur et écrivain renommé, au cours de la conversation dont il voulut bien Nous honorer pendant Notre bref séjour à Bombay, Nous confia quelques-unes de ses

pensées sur l'organisation de la société. Il Nous disait notamment combien il estimait nécessaire que le développement technique et économique soit accompagné par le développement et l'affirmation de principes moraux et spirituels aptes à assurer la défense et le progrès de l'homme en tant que tel.

C'est bien là, en effet, qu'il faut chercher la solution d'un des problèmes majeurs de notre époque: il ne suffit pas que l'homme grandisse dans ce qu'il a, il faut qu'il grandisse dans ce qu'il est. Et pour reprendre l'expression bien connue d'un philosophe contemporain, c'est d'un "supplément d'âme" que le grand corps de l'humanité a présentement le plus besoin. Ce "supplément d'âme", Nous travaillons, pour Notre part et dans toute la mesure de Nos possibilités, à le donner au monde. Ne poursuivant personnellement aucun intérêt temporel, Notre unique souci est de protéger les droits de tous, d'offrir à ceux qui Nous font l'honneur de les apprécier, le patrimoine spirituel de l'Eglise Catholique, son autorité, son appui moral, ses services. Nous ne demandons qu'à aider tous ceux qui sincèrement cherchent à fixer les principes moraux et spirituels sur lesquels pourra s'édifier la civilisation de demain.

Ce Nous est un réconfort et une joie, Messieurs, de sentir que vous entrez dans ces vues et que vous voulez bien Nous entourer de votre compréhension et de votre appui dans l'accomplissement de cette tâche. Puisse l'année qui s'ouvre faire progresser l'humanité sur ce chemin! Aidons-nous, et que Dieu nous aide! C'est avec ce souhait sur les lèvres et dans le cœur que Nous invoquons sur vous, Excellences et chers Messieurs, sur vos familles et sur vos nations, à l'aube de l'année nouvelle, l'abondance des divines bénédictions.

Permettez-Nous de vous livrer l'inquiétude de Notre cœur et d'invoquer, une fois de plus, le grand bien de la paix, qui est loin d'être assurée aux hommes et aux nations. Dieu veuille éclairer tous les responsables et les guider dans les voies de l'entente, de la réconciliation et de la fraternité!

*AAS 57 (1965), p.230-233.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. III, p.19-22.

L'Osservatore Romano, 7-8.1.1965, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.3 p.8.

La Documentation catholique, n.1441 col.193-196.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana